



**CATÉGORIE**  
**COMMERCE DE DÉTAIL<sup>1</sup>**

Concours

# ÇA BOUGE

À SAINT-LÉONARD

7<sup>e</sup> édition

**1 bourse :  
Valeur maximale de 1 000 \$**

Cette année, le prix Commerce de détail récompensera un commerçant de la rue Jean-Talon qui aura entrepris de façon remarquable une mise en valeur de ses vitrines et/ou de ses espaces de ventes.

Votre vitrine fait, en effet, partie intégrante de votre commerce. Plus qu'une carte de visite, c'est une publicité dynamique et continue. Celle-ci fait également partie de l'ensemble de l'image du quartier commercial. Dans ce sens, la CDEC Saint-Léonard vous invite à aménager votre vitrine, par vos propres moyens, ou en ayant recours à des étudiants de design industriel du Cégep Marie-Victorin, partenaire de l'événement.

## CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ<sup>2</sup>

- Être citoyen canadien ou résident permanent<sup>3</sup>;
- Être propriétaire d'un commerce en activité sur la rue Jean-Talon Est à Saint-Léonard;
- Travailler à temps plein dans l'entreprise;
- Présenter un projet visant à mettre en valeur la vitrine et/ou les espaces de vente du commerce;
- Le projet doit avoir été réalisé au cours de la dernière année (entre le 29 avril 2011 et le 27 avril 2012).

*\*\*\*Certains secteurs d'activité sont exclus (exemple : les franchises, bars, etc.)*

Note 1 : Les promoteurs-trices peuvent appliquer seulement dans une catégorie du concours

Note 2 : Les promoteurs-trices ou les projets ayant déjà reçu une bourse de la CDEC Saint-Léonard pourraient se voir refuser l'accès au concours. Veuillez contacter un conseiller pour valider votre admissibilité.

Note 3 : Le masculin est utilisé pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine.

## INSCRIPTION

- Remplir le formulaire d'inscription du concours (disponible sur le site Internet de la CDEC Saint-Léonard).
- L'inscription doit être acheminée à la CDEC **avant le 27 avril 2012, 17 h**. Il est possible de déposer votre candidature en personne ou de l'envoyer par la poste.

## DÉPÔT DU DOSSIER

- Compléter et joindre les documents nécessaires au dépôt du dossier (voir liste de vérification).
- Les dossiers dûment complétés doivent être fournis à la CDEC Saint-Léonard, **avant le 27 avril 2012, 17 h**, par la poste ou en main propre.
- Notez qu'une rencontre avec les conseillers de la CDEC est possible avant cette date, sur rendez-vous seulement.

## DOCUMENTS NÉCESSAIRES À LA DEMANDE DE BOURSE (en 5 exemplaires)

- Formulaire d'inscription;
- Description du projet;
- Portfolio avant/après (soit des photographies de votre vitrine et/ou espaces de vente avant et après la mise en valeur);
- Curriculum vitae des promoteurs et personnes clés du projet;
- Copie de tous les permis obligatoires si nécessaire;
- Copie du bail commercial s'il y a lieu;
- Tout autre document que vous jugez pertinent.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

- |  |      |
|--|------|
| • Qualité du dossier<br><i>(Les renseignements et photographies fournis dans le formulaire d'inscription permettent-ils une appréhension adéquate du projet ?)</i> | 25 % |
| • Originalité du projet  | 5 %  |
| • Harmonie générale<br><i>(La vitrine et/ou les espaces de ventes respectent-ils l'architecture du bâtiment, des commerces avoisinants et de la rue ?)</i>         | 20 % |
| • Respect de l'image d'entreprise<br><i>(La vitrine et les espaces de ventes reflètent-ils l'offre de service de l'entreprise ?)</i>                               | 15 % |

- Attractivité 10 %  
(Le contenu de la vitrine et des espaces de vente arrête-t-il le passant ? Lui donne-t-il le goût d'entrer ?)
- Choix des matériaux utilisés 10 %
- Possibilité de changements 10 %  
(L'agencement choisi permet-il de varier la présentation des produits ?)
- Proactivité de l'entrepreneur 5 %

## AUTRES INFORMATIONS

- La CDEC Saint-Léonard, ni aucun de ses partenaires, ne peuvent être tenus responsables de la perte ou des dommages pouvant être causés à vos documents. Il est donc recommandé de ne pas joindre les originaux.
- Il est possible de venir récupérer vos documents, directement à la CDEC Saint-Léonard, en téléphonant au 514 256-6767. **Vous avez jusqu'au vendredi 15 juin 2012 pour venir récupérer vos plans d'affaires.** À compter de cette date, la CDEC Saint-Léonard et ses partenaires se dégagent de toute responsabilité et détruiront les documents.
- La CDEC Saint-Léonard et ses partenaires se réservent le droit d'exiger les originaux des pièces justificatives.
- Le formulaire d'inscription doit comporter les signatures requises des promoteurs afin d'être considéré comme valide.

## COORDONNÉES

Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Saint-Léonard  
6050, boul. des Grandes Prairies, bureau 101B  
Saint-Léonard (Québec) H1P 1A2

Tél. 514 256-6767  
www.cdec-stleonard.ca

Note 1 : Les promoteurs-trices peuvent appliquer seulement dans une catégorie du concours

Note 2 : Les promoteurs-trices ou les projets ayant déjà reçu une bourse de la CDEC Saint-Léonard pourraient se voir refuser l'accès au concours. Veuillez contacter un conseiller pour valider votre admissibilité.